

C/F. 24/6/19

En réponse aux habitants, une charte architecturale sera créée

L'adjoint défend sa politique

Face à ces critiques en escadrilles (lire ci-dessus), Sébastien Sémeril, adjoint socialiste à l'urbanisme, défend sa politique. La concertation ? Il invoque l'enquête publique pour établir le Plan local d'urbanisme dès 2016, puis les deux ans de débats de « Rennes 2030 ».

Pour lui, « les transformations de Rennes ont toujours suscité questions et débats ». Il évoque le mail François-Mitterrand, les serres de Maurepas, les Matelouères à la Pote-



Pour elle, « ce soir, il ne s'agit pas de choisir un nouveau scénario... nous l'avons déjà fait lors du vote le PLU. Il s'agissait en revanche de démontrer qu'il n'y a pas d'alternative ».

La maire rappelle que « le modèle de logement à Rennes fait référence au niveau national. Si je dois marquer un point de consensus, entre les groupes politiques, ce soir, c'est l'attachement à la qualité de vie à rennaise... C'est donc bien qu'elle existe et que nous l'avons construite ».

demandé aux professionnels de l'urbain, les bailleurs, les promoteurs, les architectes, de travailler à une charte architecturale, environnementale et citoyenne. Elle devra être élaborée en lien avec les conseils de quartier et les collectifs d'habitants qui souhaiteront y participer. Elle fonctionnera comme un label pour délivrer les permis de construire dans l'avenir. »

« On assiste à des envolées lyriques ».

Pas de quoi convaincre les collectifs d'habitants. « On assiste à des envolées lyriques », s'agace Antoine Soubigou, de la ZAC du Haut-Sancé, après trois longues heures de conseil. L'annonce de la charte ne le rassure-t-elle pas ? « C'est toujours du marketing, de la pure com'. » Françoise Le Bolzer, riveraine du quartier Sud-Est, opine : « On s'adresse à un mur. On dit quelque chose, mais ils refusent cette réalité. Alors que faire ? »

Nul doute que cette question des projets immobiliers sera au cœur de la campagne des municipales, à Rennes.

Y.-A. H.

